



International Association of Constitutional Law
Association Internationale de Droit Constitutionnel



**VIIth World Congress
of Constitutional Law
Athens
11-15 June 2007**

CLOSING SPEECH
BY

DIDIER MAUS

President of the International Association of
Constitutional Law

Chers amis, dear friends, αγαπητοι φιλοι.

A constitutional law conference is also a party. Beyond the pleasure of our plenary sessions and workshops, many have taken full advantage of what Athens has to offer to party late into the night. This did not prevent them from being present and participating in the sessions, including of the Executive Committee which met this morning at half past eight. I would like to thank them here.

Our Athens celebration is coming to an end; we have just heard the invitation to go to Mexico City at the end of 2010, perhaps just before Christmas, where we will meet and celebrate again. Let us therefore prepare for the journey to Mexico City. On my part, I have already attended several international meetings in Mexico and I am certain, in advance, that the practical arrangements and the welcome will be to the same standard as what we have enjoyed here yesterday and today and that it will meet the standard of the friendship which the Mexicans have for us.

The speech that I will make – which is slightly abridged on account of the lateness of the hour – is unique: I will only have one opportunity to close a Congress. What I don't say now, therefore, I will say at the opening of the Mexico World Congress. I know that you are a little hungry. Me too. I will therefore postpone part of my reflections on the evolution of constitutional law to the end of 2010, but you will not be spared at least a few comments.

**VII^e Congrès international
de droit constitutionnel
Athènes
11-15 juin 2007**

DISCOURS DE CLÔTURE
PAR

DIDIER MAUS

Président de l'Association internationale de droit
constitutionnel

Chers amis, dear friends, αγαπητοι φιλοι.

Un congrès de droit constitutionnel est aussi une fête. Au-delà du plaisir de nos séances plénières et de nos ateliers, certains et certaines ont profité pleinement des ressources qu'Athènes offre pour faire la fête jusqu'à des heures avancées de la nuit. Cela ne les a pas empêchés d'être présents et assidus à nos séances, y compris pour le Comité exécutif, ce matin à huit heures et demie. Je tiens à les en remercier.

Notre fête d'Athènes se termine ; nous venons d'entendre l'invitation à aller à Mexico City à la fin de 2010, peut-être juste avant Noël, pour nous retrouver et célébrer entre nous une autre fête. Préparons donc notre voyage à Mexico City. Pour ma part, j'ai déjà participé à plusieurs réunions internationales au Mexique, et je suis convaincu, par avance, que les conditions matérielles, les conditions d'accueil et tout le reste seront à la hauteur de nos succès d'hier et d'aujourd'hui, et à la hauteur de l'amitié que les Mexicains nous réservent.

Le discours -un peu abrégé, compte tenu de l'heure- que je vais prononcer devant vous, est unique : je n'aurai qu'une seule fois l'occasion de conclure un congrès. Ce que je ne dirai pas maintenant, je le dirai à l'ouverture du congrès de Mexico. Je sais que vous avez un peu faim, moi aussi. Je renverrai donc une partie de mes réflexions sur l'évolution du droit constitutionnel à la fin 2010, mais vous n'échapperez quand même pas à un certain nombre de commentaires.

International Association of Constitutional Law
Association Internationale de Droit Constitutionnel

The custom and tradition of our association are made up of unwritten rules. Whatever the case, they require me to begin with expressions of gratitude. Gratitude to those who have welcomed us, in such good conditions: since Sunday evening for those who have been here since then, since Monday for those who arrived on Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday, Friday ... for those who have arrived throughout the week, we have been struck by the exceptional quality of the welcome we received. Kostas Mavrias has just thanked, on behalf of the Organising Committee, all those who contributed to this success. But, Dear Kostas, I would like to speak to you, on behalf of everyone present here and on behalf of those who have had to leave already, to express our debt of gratitude for the exceptional days which we have just spent in Athens.

To the applause that you are giving to Kostas Mavrias, please add that which is due to Spyridon Flogaitis for his discreet and essential role. Other names must also be added. I cannot name them all but ... Aspasia, Adriana and Alesia Fiumi, working beside Kostas and Spyros, are the permanent architects of our success. I would also like add a word to Eleni Koutsibou because, dear Kostas, she represented you at the Executive Committee often and at difficult times. She did so competently and with a smile and dynamism which also contributed to us being here today. Dear Helen, thank you and thank you for yesterday evening.

Naturally all of this has caused our Council to appoint Kostas Mavrias Honorary President of the International Association of Constitutional Law, an honour already conferred on Georges Kasimatis, and to renew the term of Julia Iliopoulos-Strangas on the Executive Committee. In the coming years, Greece will be very well represented on our leading bodies.

La coutume et la tradition constituent des règles non écrites, de notre association. En tout cas, elles m'imposent de commencer par des remerciements. Remerciements à ceux qui nous ont accueilli dans d'aussi bonnes conditions : depuis dimanche soir, pour ceux qui sont là depuis dimanche, depuis lundi pour ceux qui sont arrivés lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi... pour ceux qui sont arrivés au fur et à mesure, nous avons tous été frappés par la qualité exceptionnelle de l'accueil qui nous a été réservé. Kostas Mavrias vient de remercier, au nom du Comité d'organisation, tous ceux qui ont contribué à ce succès. Mais, je voudrais, cher Kostas, m'adresser à toi maintenant et te dire, au nom de tous ceux qui sont ici, et au nom de tous ceux qui ont eu l'obligation de partir avant, combien nous te sommes redevables des journées exceptionnelles que nous venons de passer à Athènes.

Aux applaudissements que vous adressez à Kostas Mavrias, il faut ajouter ceux qui sont destinés à Spyridon Flogaitis dont le rôle discret a été essentiel. Il faudrait aussi ajouter d'autres noms, je ne peux pas les citer tous mais... Aspasia, Adriana et Alesia Fiumi, aux côtés de Kostas et de Spyros, ont été les architectes permanents de notre succès. Je voudrais dire aussi un mot d'Eleni Koutsibou parce que, cher Kostas, elle t'a souvent représenté au comité exécutif, dans des moments qui n'étaient pas toujours faciles. Elle l'a fait avec une compétence, un sourire et un dynamisme qui nous ont permis d'être aussi ici aujourd'hui. Chère Hélène, merci et merci pour hier soir.

Alors, tout ceci fait que le Conseil de notre association a tout naturellement décidé de nommer Kostas Mavrias président d'honneur de l'Association internationale de droit constitutionnel, dignité dont Georges Kasimatis était déjà titulaire, et de renouveler, comme membre du Comité exécutif, le mandat de Julia Iliopoulos-Strangas, ce qui fait que la Grèce sera très largement représentée, dans les années qui viennent, au sein de nos instances dirigeantes.

International Association of Constitutional Law
Association Internationale de Droit Constitutionnel

Chère Cheryl, beaucoup a déjà été dit. Michel Rosenfeld, pendant la réunion du Conseil, il y a quelques moments Kostas a dit "quelle Présidente extraordinaire vous avez été", alors je ne vais pas beaucoup ajouter. Comme tu le sais, je partage leurs sentiments. Mais je voudrais seulement te dire que tu as été une Présidente très très très remarquable. J'ai beaucoup d'admiration pour ce que tu as fait de cette association depuis le Congrès de Santiago, et même avant lorsque tu étais Première Vice-présidente et Michel Rosenfeld Président. Tu étais toujours en contact depuis l'Australie, l'Angleterre, partout où tu étais. Tu as essayé de régler tous les problèmes, les problèmes matérielles — et tu as inventé notre nouveau Secrétaire Général, Theunis Roux; tu sais que nous ne pouvons pas travailler sans lui — et tu as géré le Comité exécutif avec compétence et dignité, une tâche qui n'est pas du tout facile. De mon côté, j'ai eu l'occasion de travailler avec toi de manière confidente et amicale et, pour ceci, je voudrais te remercier personnellement. Nous savons que désormais tu suivras avec intérêt le développement de l'Association internationale de droit constitutionnel; nous savons que tu seras toujours membre active du Comité exécutif, et nous savons que tu es maintenant et pour toujours « une sage » de cette Association. Alors, Cheryl, infiniment merci, merci, merci.

I would also like to recall the memory of two of our most active members who, unfortunately, are no longer with us and will never again be. It was in Athens, in 2002, on the occasion of the Round Table on *Constitution and Religion*, that I saw Piet Akkermans for the last time. A few weeks later, without any reason for us to expect it, Flora Goudappel sent us a message one morning saying "Piet collapsed this morning in Bruges, during a meeting". The memory of Piet Akkermans, that man full of Dutch strictness, whose brilliance was in service to Erasmus University in Rotterdam and our Association, and then to the Collège de Bruges... and his presence, all are still with us today. Piet Akkermans was a Secretary-General whose efficiency in the service of the International Association of Constitutional Law was remarkable; his memory will never be forgotten.

Dear Cheryl, many things already were told. Michel Rosenfeld, during the Council, Kostas a few moments ago said « How an extraordinary President you were » and so, I'm not going to add a lot. I share, you know, what they said. But I only want to say that you were a very, very, very remarkable President. I admire what you made for this Association since the Santiago Congress and even before, as the first vice president when Michel Rosenfeld was President. From Australia, from England, from anywhere, you were always in touch with the Association. You tried to solve all the problems, the material problems — and you invented our now secretary general, Theunis Roux; you know that we cannot work without him — and you managed the executive committee, which is not so easy, with competence and diplomacy. For myself, I had the pleasure to work with you in a very confident and friendly way and I want to thank you very personally. We know that you will now have a special look on the development of the International Association of Constitutional Law; we know that you will always be a very active member of the Executive Committee, and we know that you are what we call now « une sage », for the eternity, of this Association. So, Cheryl, thank you very, very, very much.

Je voudrais aussi évoquer le souvenir de deux de nos membres les plus actifs qui, malheureusement, ne sont pas avec nous et qui ne le seront plus jamais. C'est à Athènes, en 2002, à l'occasion de la Table ronde sur *Constitution et Religion*, que j'ai vu pour la dernière fois Piet Akkermans. Quelques semaines après, sans que rien ne nous le laisse penser, un matin, Flora Goudappel nous a envoyé un message dramatique nous disant : « Piet s'est effondré ce matin à Bruges, au milieu d'une réunion ». Le souvenir de Piet Akkermans, cet homme plein de la rigueur néerlandaise, d'une intelligence au service de l'Université Erasmus de Rotterdam et de notre Association, et ensuite du Collège de Bruges... et cette présence sont encore avec nous aujourd'hui. Piet Akkermans a été un Secrétaire Général dont l'efficacité au service de l'Association internationale de droit constitutionnel a été remarquable; son souvenir ne sera jamais oublié.

International Association of Constitutional Law
Association Internationale de Droit Constitutionnel

You will understand that I spare a special thought for my friend Louis Favoreu, the man who I called, in a speech delivered in his memory, « my older brother in constitutional law » because for me, he was all that. He was Doctor *honoris causa* on the Faculty of Law at the University of Athens, to which he was very attached. We remembered this when, at Julia's initiative, we participated in a colloquium in his memory. It is thanks to him and in his place that I stand here. A long time ago, he invited me to join the leadership of the International Association of Constitutional Law. This allowed me to witness certain difficult discussions of which Thomas Fleiner and Patrice Gélard were both the players and the witnesses; it was he who worked discreetly before and in Santiago for my nomination as First Vice President and then President. During the session which just ended and which Eivind Smith presided over with great competence and intelligence, the memory of Louis Favoreu was « among me » and among us: he was extraordinarily attached to the *dialogue of judges*, even if the discussions that he had with Otto Pfersmann on this concept did not convince neither Otto nor Louis... in any case, there was dialogue between them and between judges. If Tania Groppi is still here, she will remember how, taking the floor in Siena to open a lecture on constitutional law on 1 September 2004, I spoke with emotion of the final battle of Louis Favoreu. Unknown to me, I was speaking on the final morning of his life. This feeling is still with me today.

This is the point of evaluation: firstly, of the Association and then, of constitutional law. An evaluation of the Association in a few words: this was done by Cheryl at the opening of the Congress. Cheryl said to us: « Our Association is doing much better; it is even doing fairly well, not to say very well ». Alas, that was before the Congress. Now we are at the end of the Congress, which has been a veritable success. If I had the time, I would examine the reasons for this success – and I say it for our Mexican friends – how does one achieve, or what is the recipe for a good Congress?

Vous comprendrez que j'aie aussi une pensée toute particulière pour mon ami Louis Favoreu, celui que j'ai appelé, dans un des discours que j'ai prononcé en hommage à sa mémoire, « mon grand-frère en droit constitutionnel » car, pour moi, il était avant tout cela. Il était docteur *honoris causa* de la faculté de droit d'Athènes ; il y était très attaché. Nous l'avons rappelé lorsque, à l'initiative de Julia, nous avons participé à un colloque à sa mémoire. Si je suis ici, c'est à sa place et grâce à lui. C'est lui qui m'a demandé, il y a déjà longtemps, d'entrer dans les instances de l'Association internationale de droit constitutionnel, ce qui m'a permis d'en connaître certains débats difficiles dont Thomas Fleiner et Patrice Gélard ont été les acteurs et les témoins ; c'est lui qui, discrètement, a œuvré à Santiago, et avant Santiago, pour que vous me proposiez d'abord comme premier vice-président, et ensuite comme président. Lors de la séance qui vient de se terminer, et que Eivind Smith a présidée avec autant de compétence que d'intelligence, le souvenir de Louis Favoreu était présent « parmi moi » et parmi nous : il était extraordinairement attaché au *dialogue des juges*, même si les discussions qu'il a pu avoir avec Otto Pfersmann sur ce concept n'ont convaincu ni Otto, ni Louis... mais en tout cas, le dialogue existait entre eux et entre les juges. Si Tania Groppi est encore ici, elle se souviendra de l'émotion qui était la mienne lorsque, prenant la parole à Siennes pour ouvrir un cours de droit constitutionnel le 1^{er} septembre 2004, j'évoquais le dernier combat de Louis Favoreu, ne sachant pas qu'au moment où je parlais, c'était la dernière matinée de sa vie. Cette émotion est encore avec moi aujourd'hui.

Nous en sommes à l'heure du bilan. Le bilan, c'est d'abord celui de l'Association et, ensuite, celui du bilan du droit constitutionnel. En quelques mots, le bilan de l'Association : il a été fait par Cheryl Saunders, en ouvrant notre Congrès. Cheryl nous a dit : « Notre Association va beaucoup mieux ; elle va même assez bien, pour ne pas dire très bien ». Eh bien, c'était avant le Congrès. Maintenant nous sommes à la fin du Congrès. Ce Congrès a été un véritable succès. Alors, si j'avais le temps, je m'interrogerais sur les raisons du succès -et je le dis pour nos amis mexicains-, comment réalise-t-on un bon Congrès ?

International Association of Constitutional Law

Association Internationale de Droit Constitutionnel

Perhaps a sound logistic and intellectual preparation; good organisation on the ground; a wonderful city and the friendship of those who welcome us. In addition, the enthusiasm of the participants and, as you did Kostas, I would like to stop for 30 seconds to talk about the participants.

It is thanks to the over 600 registered participants that we are going back richer than we came. As we can see, the participants were of all generations. It was important for Michel Rosenfeld, it was important for Cheryl Saunders, it will be important for me that the World Congress be the opportunity to bring together the specialists and those who are passionate about constitutional law. There are no limits; there isn't even positive or negative discrimination; there are simply those who share our common interest in constitutional law. That is at the root of the success of this World Congress. I couldn't take part in all the workshops or all the plenary sessions but I know that there was real controversy in several workshops and in several plenary sessions. We know that none of us holds the ultimate truth in constitutional law; fortunately! If not, there would be no need for us to organise a World Congress. What is important is that at each one of our Congresses, there should be an exchange between people who share the same interest and the same tolerance to listen to and to understand what others are saying.

But, from our success we must obviously look to tomorrow. I will not speak elaborately about this either. Thanks to the mandate that you have given to the Executive Committee, our Association will now begin working on a new phase. It will grow through national, regional and – in English - subnational associations. In this territorial diversity, I would like to congratulate from the outset the African Network which demonstrated its calibre and dynamism in Nairobi recently. Then there are the institutes and individual members. Everyone has a place in the International Association of Constitutional Law.

Probablement une bonne préparation matérielle et intellectuelle ; une bonne organisation sur place ; une ville merveilleuse et l'amitié de ceux qui nous accueillent. Plus l'enthousiasme des participants et, comme tu l'as fait, Kostas, je voudrais m'arrêter trente secondes sur les participants.

Car ce sont les 600 inscrits qui ont fait que nous repartons d'Athènes plus riches que nous sommes arrivés. Ces participants, ils étaient, et nous le voyons ici, de toutes les générations. C'était important pour Michel Rosenfeld, c'était important pour Cheryl Saunders, ce sera important pour moi que le Congrès soit l'occasion de réunir tous les types de passionnés et de spécialistes du droit constitutionnel. Il n'y a pas de limites ; il n'y a même pas de discrimination positive ou négative ; il y a simplement ceux qui partagent notre intérêt commun pour le droit constitutionnel. C'est cela qui a fait le succès de ce Congrès. Je n'ai pas pu participer ni à tous les ateliers, ni à toutes les séances plénières, mais je sais que dans beaucoup d'ateliers, dans beaucoup de séances, il y a eu de vraies controverses. Nous savons qu'aucun d'entre nous ne détient la vérité définitive en matière constitutionnelle ; heureusement ! Sinon nous n'aurions plus de Congrès à organiser. Mais ce qui est important, c'est qu'à chacun de nos Congrès, il y ait des échanges entre des gens qui partagent le même intérêt et la même tolérance pour écouter et comprendre ce que disent les autres.

Mais, à partir de notre succès, c'est vers demain qu'il faut évidemment se prolonger et se tourner. Je ne vais pas non plus faire là un grand développement. Notre Association, grâce au mandat que vous avez donné à son comité exécutif, va maintenant se remettre au travail pour une nouvelle étape. Elle va se développer à travers les Associations nationales, régionales et, *in English, subnational*. Dans cette diversification territoriale, je voudrais saluer immédiatement le réseau Africain qui a fait la démonstration récemment, à Nairobi, de sa qualité et de son dynamisme. Il y a les instituts, il y a les adhérents individuels. Tout le monde a sa place au sein de l'Association internationale de droit constitutionnel.

International Association of Constitutional Law
Association Internationale de Droit Constitutionnel

There is also the diversification of our activities. The largely re-elected Executive Committee, the commissions, the specialised groups most notably the one bringing together constitutional court judges, for which our friend André Alen has written the first document detailing the initial activities of this group. There are the Round tables, the networks, the linguistic diversity and you will understand that I am especially attached to this. But I must dwell on the role of the Executive Committee and the President.

Je voudrais m'attarder juste quelques minutes sur le Comité exécutif et le Président. Je ne vais pas vous donner la liste de tous les membres élus au Comité exécutif. Ce serait trop long et vous le trouverez sur le site Internet à la fin de la semaine prochaine. Cependant il faut que vous sachiez que Martin Scheinin a été élu Premier Vice-président. Je suis très content de travailler avec lui dans les prochaines années, et peut-être après cela aussi. Nous avons également cinq Vice-présidents: Yasuo Hasebe, Vicki Jackson, Babacar Kanté, Claude Klein et Christina Murray. Ce matin, le Comité exécutif s'est mis d'accord de confier une tâche particulière à chaque Vice-président de l'Association pour qu'ils aient des responsabilités bien précises. Je ne connais pas les détails exacts pour le moment, mais ils auront chacun et chacune des responsabilités. Il faudra donc voir, au Mexique, si le travail a été bien fait. Comme il est dit dans le domaine de la démocratie, ils doivent rendre compte.

Ce matin également, nous avons nommé les présidents de commission. Claude Klein, qui est aussi Vice-président, est responsable du Comité de Programme et sera responsable de ce que nous dirons au Mexique. Eivind Smith est responsable du Comité des tables rondes. Vous savez que Eivind est venu non seulement avec son épouse mais aussi avec la plus jeune personne au Congrès (votre fille, Eivind, qui a deux ans je crois et qui entend déjà parler du droit constitutionnel; nous savons donc à l'avance que voilà une future membre de l'Association). Manfred Stelzer sera Président du Comité Adhésion.

Il y a aussi la diversification de nos activités. Le comité exécutif, assez largement renouvelé, les commissions, les groupes spécialisés, notamment celui qui a été créé regroupant les juges constitutionnels, et pour lequel notre ami André Alen a écrit le premier document de synthèse portant ainsi sur les fonds baptismaux ce groupe. Il y a les tables rondes, il y a les réseaux, il y a la diversité linguistique et vous comprendrez que j'y sois tout spécialement attaché. Mais il me faut insister sur le rôle particulier du comité exécutif et de son président.

I just want to insist a few minutes on the Executive Committee and the President. I'm not going to give you the list of all the members who were elected to the Executive Committee. It will be too long and you'll find it on the website at the end of next week. But, anyway, you have to know that Martin Scheinin is now our First Vice President. I'm very happy to have to work with him during the next years and maybe after, also. And we have five Vice Presidents: Yasuo Hasebe, Vicki Jackson, Babacar Kanté, Claude Klein and Christina Murray. We made an agreement in the Executive Committee at the meeting this morning, to give each of the five Vice Presidents, including the First Vice President, a special job in the Association, so they will have responsibilities. I don't know exactly for the moment which one, but they will be responsible for something and so, in Mexico, we will have to see if the job was well done. And they are accountable, as it is said, in the field of democracy.

We appointed also, this morning, the presidents of the commissions. Claude Klein, who is also Vice President, is in charge of the Program Committee and he will be responsible for what we will say in Mexico. Eivind Smith is in charge of the Round Tables Committee and you know that Eivind came not only with his wife, but with the youngest member of the Congress (your daughter Eivind is two years old or something like that. And she already hears about Constitutional Law, so we know by advance that she will be a member of the Association). Manfred Stelzer will be the Chairman of the Membership Committee.

International Association of Constitutional Law
Association Internationale de Droit Constitutionnel

Je voudrais ici remercier très sincèrement Anthony Bradley pour tout ce qu'il a accompli pendant son dernier mandat à la tête du Comité Adhésion. Ce n'est pas toujours facile mais il a fourni au Comité exécutif des documents de travail très importants. Voilà pourquoi Manfred sera aussi bon Président que toi Anthony. Alors merci beaucoup, Tony. Le dernier président à être nommé ce matin c'était Eibe Riedel, qui est responsable du Comité des Finances, le dernier mais peut-être le plus important car nous ne pourrons pas travailler sans bons comptes. Alors vous êtes responsable de la levée des fonds pour l'Association et l'audit de ses comptes.

Alors, vous voyez, nous avons une équipe de Vice-présidents, Présidents de comité ainsi de suite, qui œuvreront pour l'Association. Mais vous avez aussi un Président et, pour cela, je reprends en Français.

The President has a very simple role – I hope! – he is at the disposal of all of you. It seems to me that the position to which I have been appointed and honour that has been bestowed on me require of me, in the first instance, to be truly supportive of all of you in the initiatives that you will undertake and maybe, from time to time, to suggest some of my own. In any case, I will only have one objective in the coming years: develop the International Association of Constitutional Law and, consequently, constitutional law; the one does not go without the other. I would simply like to say to you that, apart from the difficulties occasioned by a busy schedule, I am at your disposal to travel anywhere you think I might be useful to you. It is for you to say, not me, but if you think that at such and such time, in this or that circumstance, in one meeting or another, it could be useful for the President of the International Association to be with you, to support you, please let me know with sufficient warning to allow me to make the necessary plans.

We cannot act without you, none of us. We need each and every one of you. *Nous avons besoin de chacune et chacun d'entre vous, sans vous il n'y aura pas de progrès dans notre Association.*

I want to thank Anthony Bradley very sincerely for what he made during the last mandate at the head of the Membership Committee. It's not always easy but he gave in the Executive Committee very good materials to work. It's why Manfred will be a President as good as you where Anthony. So thank you very much, Tony. The last chairman we appointed this morning is Eibe Riedel, who's in charge of the Finance Committee, which is not the last but maybe the most important because, without good finance, we cannot work. So you are in charge of finding resources for the Association and make also audits about the accounts.

So, you see, we have a team of Vice Presidents, Presidents of Committee and so on, who will be able to work for the Association. But you have also a President and, I go back to French.

Le Président a un rôle très simple - j'espère ! - il est à la disposition de vous tous. Je crois que la fonction qui m'a été confiée et l'honneur qui m'est fait m'imposent d'abord d'être véritablement, pour vous tous, un soutien dans les initiatives que vous prendrez et, peut-être, de temps en temps, d'en susciter quelques-unes. En tout cas, je n'aurai au cours des prochaines années qu'un seul objectif : développer l'Association internationale de droit constitutionnel et, par conséquent, le droit constitutionnel ; l'un ne va pas sans l'autre. Je voudrais tout simplement vous dire que, sous réserve des difficultés d'emploi du temps, je suis à votre disposition pour aller n'importe où, là où vous estimerez que je peux vous être utile. C'est à vous de le dire, ce n'est pas à moi, mais si vous pensez qu'à tel ou tel moment, dans telle ou telle instance, dans telle ou telle réunion, il peut être utile que le président de l'Association internationale vienne à vos côtés, vous soutenir, dites-le moi, avec un délai raisonnable pour que je puisse m'organiser.

Mais ni les uns ni les autres, nous ne pouvons agir sans vous. Nous avons besoin de chacune et chacun d'entre vous. *We need all of you and, without you, we cannot have any progress in our Association.*

International Association of Constitutional Law

Association Internationale de Droit Constitutionnel

Now I get to what I would like to share between now and Mexico, that is our evaluation of constitutional law through this Congress. I would like to consider and to try to answer the question: where are the boundaries of constitutional law? *Repenser les frontières du droit constitutionnel: est-ce possible? Je crois que oui.* If we say, in particular, that there are no more boundaries; that constitutional law is everywhere. *Dans ce cas alors, la réponse est très simple: le droit constitutionnel devient une loi universelle et même, sous certaines conditions, une loi supranationale. Alors nous n'avons pas besoin de nouvelles frontières. Nous avons juste le monde devant nous. Et nous pourrions discuter de la mondialisation de la planète, la mondialisation du droit constitutionnel, mais ce serait prolonger la discussion que nous avons eue en plénière ce matin. Je pense que ce serait une très bonne introduction au Congrès du Mexique car je crois qu'il y aura toujours en ce moment-là beaucoup à dire à ce sujet. Alors je le laisse pour le moment.*

What strikes me, and what has struck me throughout these past five days, is that increasingly we speak a common language. We speak of the same thing. Some will tell us that our concepts are maybe not specific – the person who spoke first in the very first plenary session will understand this easily. The discussions that we have, and even what has just been said with regard to the dialogue of judges, cooperation, exchange, cross-fertilisation are maybe not legal concepts but they are realities, realities of constitutional life.

If for a moment I don my hat of President of the Constitutional Court of Andorra, I must recognise that when the Constitutional Court of Andorra, like others, must decide on what is a fair trial, it looks as the decisions of the European Court of Human Rights. If we find the right answer, we go from the principle that our colleagues in Strasbourg are more intelligent than us and that we do not need to reinvent what they have already decided. This language is more and more commonly used.

J'en arrive à ce que je vais partager entre aujourd'hui et Mexico, c'est-à-dire notre bilan du droit constitutionnel à travers ce Congrès. J'aurais envie de réfléchir et d'essayer de répondre à la question : où sont les frontières du droit constitutionnel ? *Rethinking the boundaries of Constitutional Law : is it possible ? I think it is.* Si nous disons, en particulier, qu'il n'y a plus de frontières ; que le droit constitutionnel est partout. *So, in that case, it is a very easy answer : Constitutional Law becomes an universal law and even, in some conditions, a supranational law. So we don't need any new boundaries. We just have the world in front of us. And we could discuss globalisation of the world, globalisation of constitutional law, but this will be the prolongation of the discussion we had in the plenary session this morning. I think it will be a very good introduction for the Congress in Mexico because I'm sure the topic will not be finished at that time, anyway. So I leave it for the moment.*

Ce qui me frappe, ce qui m'a frappé au cours de ces cinq jours, c'est que de plus en plus, nous avons un langage commun. Nous parlons de la même chose. Certains nous diront que nos concepts ne sont peut-être pas assez précis – celui qui est intervenu le premier, lors de la première séance plénière, se reconnaîtra aisément-. Les discussions que nous avons, et même ce qui a été dit tout à l'heure sur le dialogue des juges, la coopération, les échanges, la *cross-fertilisation* ne sont peut-être pas des concepts juridiques mais ce sont des réalités, et ce sont des réalités de la vie constitutionnelle.

Si je prends un instant ma casquette de président du Tribunal constitutionnel d'Andorre, je dois reconnaître que, lorsque le Tribunal constitutionnel d'Andorre, comme d'autres, doit juger ce qu'est un procès équitable, il regarde ce qu'a jugé la Cour européenne des droits de l'Homme. S'il y trouve la réponse adéquate, il part du principe que nos collègues de Strasbourg sont plus intelligents que nous et que nous n'avons pas à réinventer ce qu'ils ont décidé. Ce langage est donc de plus en plus commun.

International Association of Constitutional Law
Association Internationale de Droit Constitutionnel

But there are also stakes which I could also talk about: don't you think that the concept, our primary notion, our principle of sovereignty needs to be recast in the light of the 21st Century? This is an open question. But the most important is really the hierarchy of norms. This morning were again reminded of this.

Y a-t-il une frontière entre le droit international et le droit constitutionnel? Voici la question qui nous fait face. Certains d'entre vous ont peut-être assisté à la conférence de Moscou en fin octobre dernier. Le juge d'une juridiction nationale a dit: « nous prêtons serment sur la Constitution nationale ». Et c'est vrai. Alors ne demandez pas aux juges des juridictions nationales de placer le droit international au-dessus de la Constitution, même si la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour européenne de Luxembourg disent le contraire. Les juges des juridictions nationales sont, tout d'abord, les premiers juges de la Constitution. Mais ceci est aussi une question à débattre, et ce n'est pas facile. Comme je l'ai dit à certains d'entre vous, ce sera encore le sujet d'une table ronde en Andorre en 2008 ; nous voulons avancer des solutions concrètes: comment les juridictions constitutionnelles prennent-elles en considération la jurisprudence des juridictions internationales non seulement en terme d'influence mais par obligation dans certaines circonstances. Mais ceci c'est aussi pour demain.

Il se fait tard. Vous avez faim. Vous aviez faim il y a une demi-heure et je crois que c'est toujours le cas!... Moi aussi j'ai faim.

Thank you again to everyone. Long live constitutional law! See you soon.

Mais il y a aussi des enjeux et je pourrais, là aussi, les redévelopper : est-ce que le concept, notre notion centrale, notre principe de souveraineté n'a pas besoin d'être un peu repassé au filtre du XXI^e siècle ? C'est une question ouverte. Mais la plus importante concerne la hiérarchie des normes. Nous en avons encore eu la démonstration ce matin.

Do we have a boundary between international law and constitutional law ? This is the question we have in front of us. Maybe some of you attended the Conference in Moscow at the end of last October. And one of the national judges said : "we take our oath on the national Constitution". And that's true. So don't ask the national judges to give priority to international law over national Constitutions, even if the European Court of the Human Rights and the European Court of Luxembourg say the contrary. The national judges are first judges of the national Constitutions. But this is also a subject which is open for discussion, and it's not easy. As I told some of you, it will be again the subject of a Round table in Andorra in 2008 ; we want to go further on concrete solutions : how do Constitutional courts take in consideration, not only as a mean of influence, but as an obligation in certain circumstances, all the cases of international jurisdictions. But this is for tomorrow, also.

It's late. You are hungry. You were hungry half an hour ago and I think you're still hungry !... I'm also hungry.

Encore merci à tous, vive le droit constitutionnel ! A bientôt.